



Conseil économique et social

Distr. générale
19 décembre 2006
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Trente-huitième session

27 février-2 mars 2007

Point 4 e) de l'ordre du jour provisoire*

Points pour information : statistiques de l'énergie

Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'énergie

Note du Secrétaire général

Conformément à une demande formulée par la Commission de statistique à sa trente-septième session**, le Secrétaire général a l'honneur de transmettre le rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'énergie. Ce rapport décrit les activités du Groupe de travail en 2005-2007, qui est présenté à la Commission pour information. La Commission est priée de prendre note du rapport du Groupe de travail.

* E/CN.3/2007/1.

** *Documents officiels du Conseil économique et social, 2006, Supplément n° 4 (E/2006/24), chap. I, sect. B.*



Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Activités du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'énergie en 2005.....	1–2	3
II. Activités du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'énergie en 2006.....	3–4	3
III. Activités du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'énergie en 2007.....	5–7	3
IV. Observations générales.....	8–11	4
Annexes		
I. Communiqué de la première réunion du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'énergie.....		5
II. Liste d'informations demandées à chaque organisation.....		7

Rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'énergie

I. Activités du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'énergie en 2005

1. La première réunion de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) s'est tenue les 22 et 23 novembre 2005 pour débattre du statut de la coopération entre les organisations sur les statistiques de l'énergie et étudier les moyens de l'améliorer.

2. Ont participé à la réunion 25 organisations régionales et internationales. Ce fut l'occasion pour tous les participants de partager leurs données d'expérience dans le domaine des statistiques de l'énergie, de mettre en évidence les similarités et les différences, et de discuter les solutions individuelles et collectives pour améliorer la situation globale, en tenant compte de la nécessité de ne pas surcharger les pays membres communs ainsi que les organisations elles-mêmes. Un communiqué a été publié à l'issue de la réunion (voir annexe I).

II. Activités du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'énergie en 2006

3. Jusqu'en juin 2006, l'AIE a commencé à collecter les informations nécessaires pour accroître la coopération entre les organisations en contactant toutes celles qui avaient participé à la première réunion du Groupe de travail. Elle a prié les participants à la réunion de fournir une liste d'informations relatives à leurs travaux dans le domaine des statistiques de l'énergie (voir annexe II). Au 19 décembre 2006, l'AIE avait reçu des informations des deux tiers des organisations et attendait les informations des autres.

4. Des retards ont été enregistrés dans le traitement des informations reçues et la préparation d'un site Web. Une des difficultés est due à la nécessité de disposer d'un site Web aussi utile et convivial que possible. Ainsi, l'utilisateur pourrait voir sur une même page toutes les définitions utilisées par toutes les organisations pour un flux ou une transaction donnée ou un produit donné. L'objectif est de faire ressortir les différences ainsi que les similarités. Il ressort d'un bref examen des informations reçues que les similarités sont bien plus nombreuses que les différences, si bien qu'il devrait être possible à toutes les organisations de travailler ensemble à l'harmonisation, ce qui devrait déboucher sur des recommandations visant à harmoniser les définitions utilisées par toutes les organisations. Le projet de site Web devrait être prêt en janvier 2007.

III. Activités du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'énergie en 2007

5. Après le lancement du site Web en janvier 2007, chaque organisation disposera de quelques mois pour faire des observations sur le site dans son ensemble et sur tout point particulier concernant leurs informations personnelles.

6. L'AIE convoquera une deuxième réunion du Groupe de travail en 2007, qui tirera parti des informations recueillies et identifiera des mesures concrètes dans chacun des domaines déjà identifiés, tels que l'harmonisation, les matériels de formation conjoints, les sessions de formation conjointes et la collecte de données relatives à la coopération.

7. À l'issue de la deuxième réunion du Groupe d'Oslo, qui se tiendra en février 2007, le Groupe de travail pourra élaborer un plan de travail pour sa deuxième réunion, lors de laquelle les résultats de la réunion du Groupe d'Oslo pourront être approfondis, ce qui permettra d'éviter les doubles emplois et contribuera à faciliter la coopération entre les deux groupes.

IV. Observations générales

8. Le principal objectif du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'énergie est d'améliorer la qualité d'ensemble des statistiques de l'énergie sur le plan de la couverture, des détails, de la publication en temps utile, de la fiabilité et de la pertinence. La réalisation de cet objectif aura pour effet d'améliorer la coopération entre les organisations. Des progrès sensibles ont été faits ces deux dernières années au niveau de la coopération tant bilatérale que multilatérale. Ainsi, la première session de formation sur l'Initiative commune sur les données pétrolières (République bolivarienne du Venezuela, août 2006) et l'atelier de formation conjoint Association de coopération économique Asie-Pacifique-Agence internationale de l'énergie sur les statistiques de l'énergie (Tokyo, octobre 2006) ont été organisés; ces deux initiatives sont de bons exemples de coopération bilatérale et multilatérale. De même, le Bureau de statistique des communautés européennes (Eurostat) et l'AIE prévoient d'organiser une formation à l'attention des pays méditerranéens en janvier 2007.

9. L'Association de coopération économique Asie-Pacifique a adopté des questionnaires similaires à ceux utilisés par Eurostat, l'AIE et la CEE, et compatibles avec ceux utilisés par la Division de statistique de l'ONU. C'est un premier pas vers l'harmonisation globale des définitions, sinon des questionnaires. L'autre pas positif vers l'harmonisation entre les organisations et certains pays est la traduction du *Manuel des statistiques de l'énergie* de l'AIE/Eurostat en allemand, chinois, espagnol, français et russe.

10. La première réunion du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'énergie a imprimé un élan dont certaines organisations participantes ont tiré parti pour faire avancer leurs activités de coopération. Toutefois, il convient de poursuivre les efforts pour atteindre les objectifs fixés. Le site Web conjoint pourrait servir de catalyseur pour accroître encore l'harmonisation et la coopération. C'est ce à quoi s'emploiera l'Agence internationale de l'énergie en 2007, de concert avec toutes les organisations membres du Groupe de travail.

11. La Commission de statistique voudra peut-être prendre note du présent rapport.

Annexe I

Communiqué de la première réunion du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'énergie

1. Vingt-quatre grandes organisations régionales et internationales, qui collectent ou utilisent les statistiques de l'énergie, se sont réunies à Paris lors de la réunion internationale sur les statistiques de l'énergie accueillie par l'AIE les 22 et 23 novembre 2005. La réunion avait un double objectif : partager les données d'expérience et étudier les moyens de renforcer la coopération.

2. Les organisations ont partagé les données d'expérience positives et les problèmes rencontrés dans l'élaboration et la tenue de statistiques de l'énergie qui soient solides et fiables. Un large consensus s'est dégagé pour ce qui est de reconnaître les améliorations apportées à la qualité des statistiques de l'énergie au cours des cinq années écoulées, mais les participants ont identifié un certain nombre de questions préoccupantes dont il convient de s'occuper pour que les progrès qui ont été faits ne soient pas compromis.

3. Les questions préoccupantes et les problèmes comprennent la méconnaissance et le faible engagement au niveau politique, les ressources et les compétences insuffisantes, ainsi que la nécessité de poursuivre le renforcement de l'harmonisation et de la coopération. De plus, de nouveaux problèmes se poseront à la communauté des statistiques de l'énergie, touchant notamment à la libéralisation et à la mondialisation, la surveillance de l'utilisation rationnelle de l'énergie, les incidences de la production, de la commercialisation et de l'utilisation de la bioénergie, la pénétration des énergies renouvelables et la surveillance des émissions de gaz à effet de serre. La nécessité de disposer de statistiques de l'énergie qui soient plus détaillées va de pair avec des pressions exercées en faveur de statistiques de l'énergie qui soient plus rapidement disponibles et plus fiables.

4. Les organisations ont discuté les domaines où elles pourraient à l'avenir coopérer et faire œuvre d'harmonisation en vue d'améliorer la qualité des données relatives à l'énergie. Des mesures doivent être prises en vue de maintenir et d'améliorer la qualité des statistiques de l'énergie à l'avenir. En s'appuyant sur les initiatives réussies de coopération et d'harmonisation, telles que le récent lancement de l'Initiative commune sur les données pétrolières, les participants sont convenus de :

- S'efforcer d'améliorer la volonté et l'engagement politiques d'accroître la qualité des relevés de consommation d'énergie;
- Renforcer l'échange d'informations et de compétences;
- Mettre l'accent sur le renforcement des capacités et la formation;
- Continuer à harmoniser les méthodologies, les terminologies et les définitions;
- Se rencontrer périodiquement selon un système de rotation pour examiner les progrès enregistrés.

5. En réponse à une demande formulée par la Commission de statistique à sa trente-sixième session, en 2005, deux nouveaux groupes de travail – le Groupe d'Oslo et le Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'énergie –

étudieront les moyens d'améliorer plus avant les statistiques de l'énergie au niveau des pays et au niveau international.

6. Les organisations régionales et internationales sont résolues à entreprendre ces activités pour faire face aux problèmes rencontrés dans le domaine des statistiques de l'énergie. Toutefois, toutes les parties, depuis les entreprises dans le secteur de l'énergie jusqu'aux administrations nationales, doivent aussi faire preuve du même engagement que les organisations en faisant les mêmes efforts pour résoudre ces problèmes et en y consacrant les ressources voulues.

Organisations et entités participantes

Agence européenne pour l'environnement

Agence internationale de l'énergie

Agence internationale de l'énergie atomique

Association africaine des producteurs de pétrole

Association de coopération économique Asie-Pacifique

Banque mondiale

Commission africaine de l'énergie

Commission économique pour l'Europe

Commission européenne/Bureau de statistique des communautés européennes

Conseil mondial de l'énergie

Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques

Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies

EURELECTRIC

Eurogas

Fonds monétaire international

Groupe intergouvernemental sur les changements climatiques

Institut mondial du charbon

Organisation de coopération et de développement économiques

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole

Organisation des pays exportateurs de pétrole

Organisation latino-américaine de l'énergie

Programme des Nations Unies pour l'environnement

Secrétariat du Forum international de l'énergie

Annexe II

Liste d'informations demandées à chaque organisation

- Une brève description (3 à 4 paragraphes) de l'organisation, en mettant en évidence les statistiques de l'énergie; les principaux flux et produits couverts par l'organisation; les détails relatifs aux contacts dans le service des statistiques (adresse, téléphone, télécopie, adresse électronique et site Web). Accédez à la page sur le site Web de l'AIE pour mieux se faire une idée des informations demandées de toutes les organisations.
 - Une liste électronique des définitions (flux et produits) utilisées par l'organisation (habituellement dans les questionnaires).
 - Une liste de tous les documents (manuels, guides, questionnaires) publiés par l'organisation pour faciliter la collecte, le traitement et la compréhension de ses statistiques, y compris le lien Web correspondant.
 - Une liste de toutes les unités utilisées par l'organisation pour les statistiques de l'énergie ou de celles qui, de l'avis de l'organisation, devraient figurer sur le site.
 - Les liens vers les bases de données auxquelles il est possible d'accéder sur le site Web de l'organisation. Si les bases de données sont réparties par type d'énergie, chaque lien doit être précisé.
-